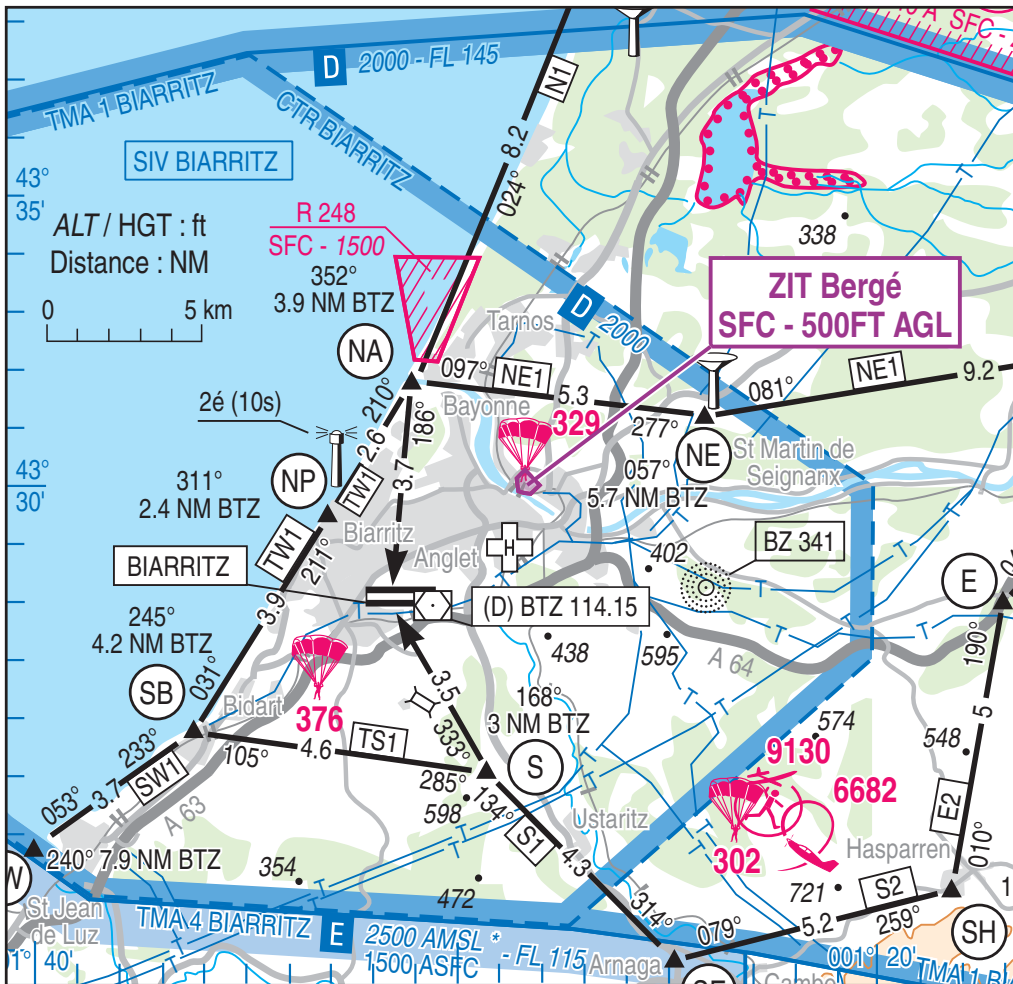


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) Bergé à Bayonne
En vigueur : Du 08 août au 06 novembre 2019

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Biarritz Pays Basque LFBZ



Extrait VAC AD 2 LFBZ APP 01 en vigueur le 11 OCT 2018

ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations Défense spécifiques.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24
GESTIONNAIRE
NIL
STATUT
Zone interdite temporaire (ZIT) qui se substitue à la CTR Biarritz lorsqu'elle est active.
SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG/CAM : pénétration interdite, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception :

- des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone
- des aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'Etat télépilotes

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales

- 43°30'14.00" N, 001°28'25.00" W
- 43°30'05.00" N, 001°28'37.00" W
- 43°29'52.00" N, 001°28'35.00" W
- 43°29'50.00" N, 001°28'27.00" W
- 43°29'49.00" N, 001°28'17.00" W
- 43°29'58.00" N, 001°28'04.00" W
- 43°30'14.00" N, 001°28'25.00" W

Limites verticales

SFC / 500FT AGL